

Inscriptions MATERNELLE

Rentrée scolaire
2025/2026

Du 10 février au 11 avril 2025 inclus

Enfants nés en 2022
et nouveaux habitants

Déposez les documents ci-dessous en mairie dans une enveloppe au nom du service scolaire



PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES

- Copie du livret de famille (ou copie de l'acte de naissance de l'enfant)
- Copie des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant
- Coordonnées de la mère
- Coordonnées du père
- Justificatif de domicile
- Jugement notifiant la garde (en cas de séparation)
- Avis d'imposition 2024 sur revenus 2023 (pour les nouvelles familles uniquement) de chaque membre du foyer

Le dossier ne sera pris en compte qu'après réception de l'intégralité des documents

Besoin de renseignements :
scolaire@vert-saint-denis.fr


VERT-
SAINT-DENIS